

Sujet : PERRIGAULT Jean-Bernard demande : Enquête publique - Sentier littoral - Le Pradet

Date : Wed, 28 Oct 2020 18:28:13 +0100

En tant que particulier, habitant La Garonne et adhérent du CIL La Garonne, je donne un avis favorable au déplacement du sentier du littoral entre Les Bonnettes et La Garonne tel que décrit dans les documents de l'enquête.

Dans la note explicative de la DDTM, page 3/7 - para 4 - démarche de travail = il est noté "... Négociations avec les propriétaires impactés par le projet ..." - Il est regrettable que la trace et/ou PV/CR de ces réunions ne soit pas annexée - Il semblerait à la lecture des observations que les propriétaires des lotissements Jeanne d'Arc et Enclave n'aient pas été parties prenantes de ces "négociations".

Les "... milliers de randonneurs ..." sur le sentier prévus par certains observateurs ne devraient malheureusement pas être au rendez-vous avant plusieurs années cumulées et ne pas contribuer à la consécration de la station balnéaire/estivale du Pradet malgré les nouveaux engouements pour la marche (ombragée) en plein air.

Il est regrettable que des accès directs à la mer ne soient pas prévus à certains endroits du parcours pour permettre d'autres activités de loisirs (pêche, plongée ...).

Par ailleurs j'ai du mal à comprendre le problème de l'accès privé à une plage publique .

L'ouverture au public de l'espace public entourant le sentier ne fait pas apparaître de précautions et/ou surveillances particulières en saison estivale pour les risques incendies.

Serait-il présumé que le CCFF du Pradet par exemple se voit confier des missions supplémentaires de surveillance/contrôle qu'il exerce déjà au niveau du massif forestier de La Colle noire ?

En niveau d'alerte Rouge/Noir Feux de forêts, l'accès sera t-il réglementé et/ou interdit ?

Dans l'étude de faisabilité, à divers passages (pages 48 et 63 en particulier) il est noté des problèmes d'enrochement et de protection du pied de falaise et/ou d'arrachement. L'étude ne parle que du tracé du sentier, mais pas de l'éventuel réaménagement du pied de falaise à certains endroits pour conforter l'ensemble et la tenue du sentier.

De plus page 63, l'exutoire d'une buse d'eaux pluviales pose problème d'érosion. Aucune préconisation ne semble envisagée pour prolonger cette buse vers la mer dans une sortie moins problématique. On constate, mais on ne solutionne pas les problèmes à venir ...

Accord favorable pour le bien collectif et l'intérêt public malgré les inconvénients limités de riverains, en essayant d'apporter un complément de solutions aux réserves notées ci-dessus.

Merci de votre lecture/écoute ...

Profil : particulier

Nom : PERRIGAULT

Prénom : Jean-Bernard

Code postal : 83220

Ville : LE PRADET